

ÉLECTRICIEN

Femme / Homme



MON MÉTIER

L'électricien prépare le matériel électrique permettant de travailler en toute sécurité sur les installations, dans le cadre de la maintenance ou de l'installation d'équipements électriques.

Il réalise soit le raccordement d'équipements à une installation électrique déjà existante, soit la remise en conformité ou la modification d'installations.

Il identifie et réalise un diagnostic des dysfonctionnements, il procède aux réparations et aux changements de pièces sur les circuits électriques et veille à ce que le matériel soit conforme à la réglementation en vigueur et aux normes. Il répertorie le matériel utilisé et vérifie l'étalonnage des instruments de mesure, etc... À la fin de son intervention, il participe aux essais, aux réglages, aux mises au point et à la mise en service de l'installation.

Conditions d'exercice et aptitudes

- Disponibilité,
- Mobilité sur les différentes centrales nucléaires,
- Respect des règles de sécurité et de sûreté,
- Habilitations électriques et mécaniques,
- Facilités dans l'utilisation des outils informatiques,
- Aptitudes spécifiques selon les postes : travaux sous rayonnements ionisants, travaux en hauteur, travaux en espaces confinés, port d'équipements de protection individuelle spécifiques...

Qualités requises

- Esprit d'équipe,
- Rigueur, logique, habileté,
- Méthodique,
- Organisation,
- Attitude interrogative,
- Capacité à bien communiquer,
- Grande capacité à évaluer les risques électriques liés à l'intervention, pour lui-même et tous les autres intervenants.

L'autorisation d'accès sur site est conditionnée par le résultat d'une enquête en préfecture et par la validation de formations spécifiques à l'environnement de travail : sûreté et radioprotection, sécurité et prévention des risques professionnels, assurance qualité.

RÉMUNÉRATION

Elle est fixée a minima suivant la convention collective de l'employeur.

La disponibilité et la mobilité font l'objet de compléments de rémunération.

Le salaire brut mensuel est donné à titre indicatif, sans aucun engagement :

- débutant de 1 600 € à 2 000 €.
- confirmé de 2 000 € à 2 600 €.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- BEP Électrotechnique,
- Bac Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) ancien Bac STI,
- Bac professionnel Électrotechnique ou Électricien,
- BTS Électrotechnique ou Électricien,
- DUT Génie électrique.

Des formations complémentaires seront proposées par votre employeur.
Expérience de chantier de cinq ans environ en compagnonnage.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Des capacités d'autonomie, d'initiative et des compétences techniques peuvent permettre d'accéder au poste de chef d'équipe ou de chef de chantier, mais aussi mener vers des postes de gestion des prestations, de contrôleur technique, de préparateur et de chef de projet.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.serce.fr et www.gimelec.fr

Retrouvez l'ensemble des fiches métiers en ligne, en scannant le code ci-contre avec votre smartphone ou sur prestataires-nucleaire.edf.com



Les participants à la création de cette fiche sont les organisations professionnelles SERCE et GIMELEC, les associations d'entreprises prestataires de l'industrie nucléaire GIM'EST, PEREN, IFARE, GIP NO et GIE Atlantique, ainsi que les Divisions Ingénierie et Production Nucléaire d'EDF.
Conception et réalisation : comvousvoudrez.com
Octobre 2013

